

Formation SSCT CSE initiale | 11 à 49 salariés | 5 jours

Code module : 421 - Version : 5

Durée : 5 jours (35 heures)

Composition du groupe : De 2 à 12 personnes

Pré-requis : Aucun

Modalités pédagogiques disponibles :

- ✓ Intra présentiel (dans vos locaux)
- ✓ Intra en classe distancielle
- ✗ Inter présentiel
- ✓ Inter en classe distancielle

Public : Membres du CSE des entreprises de 11 à 49 salariés

Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

Objectifs pédagogiques :

- Apporter des repères sur les missions du CSE
- Développer des aptitudes à analyser les risques professionnels
- Maîtriser les outils d'analyse de la santé au travail, que ce soit les accidents du travail ou les maladies professionnelles
- Devenir acteur de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail

Méthodes pédagogiques :

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations, mises en situations et jeux pédagogiques
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation

Modalités de sanction :

- Formation non certifiante
- Remise d'une attestation de fin de formation

Intervenant :

- Formateur expérimenté, CV sur demande

Suivi de formation :

- Feuille de présence émarginée par demie-journée

Moyens et assistance pédagogiques en distanciel :

- **Formation par visioconférence :** type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique synchrone
- **Matériel requis :** ordinateur (avec webcam, micro et casque ou hauts-parleurs + connexion internet)
- Chaque participant doit disposer d'une **adresse e-mail valide**

Modalités et délais d'accès / pédagogiques :

- Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire.

Cette formation SSCT CSE moins de 50 salariés est destinée aux **nouveaux élus** du CSE (premiers mandats) des entreprises de moins de 50 salariés.

La durée de cette formation est prévue par l'[article L2315-18 du Code du Travail](#).

Cette formation est dispensée dans le cadre de l'[habilitation préfectorale de Cabestan Formation](#), valable sur toute la France.

NB : Pour les élus en renouvellement de mandat, nous vous invitons à consulter la page de notre [formation SSCT CSE Renouvellement](#).

PROGRAMME

1- Les pouvoirs et prérogatives du CSE

- Les enjeux économiques et sociaux
- La composition du CSE
- Les attributions du CSE en matière de santé, sécurité, hygiène et conditions de travail
- Les registres obligatoires
- Les consultations

2- Les règles de fonctionnement du CSE

- Les acteurs internes et externes au CSE
- Les règles de fonctionnement du CSE
- La fréquence des réunions du CSE
- L'ordre du jour des réunions du CSE
- Préparation des réclamations
- Le déroulement des réunions
- L'engagement de l'employeur
- Le compte rendu des réunions du CSE
- Obligation de discrétion et de confidentialité des élus

3- Les moyens alloués au CSE

- Le local du CSE
- Le panneau d'affichage des élus
- Les communications numériques des élus
- La liberté de circulation des élus
- Les heures de délégation des élus
- Le droit spécifique à la formation des élus
- Les ressources et outils des élus
- Comment bien communiquer avec les salariés

4- Les aspects juridiques et réglementaires en matière de SSCT

- Le contexte réglementaire en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Les niveaux de responsabilité des acteurs de la prévention des risques professionnels.
- Les notions de responsabilité civile et pénale
- La délégation de pouvoir

5- Le périmètre de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

- La définition de la notion prévention des risques professionnels
- La définition d'un Accident du Travail / d'une Maladie Professionnelle / d'un Accident de Trajet
- Les statistiques nationales et du secteur d'activités
- Les indicateurs (Taux de Fréquence / Taux de Gravité)
- Les coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Les conséquences (psychologiques, physiques et financières)
- La méthode de l'arbre des causes

Formation SSCT CSE initiale | 11 à 49 salariés | 5 jours

Code module : 421 - Version : 5

6- La prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Qu'est-ce que la prévention des risques professionnels ?
- Les situations de travail
- Le travail réel et le travail prescrit
- Identification et évaluation des dangers et des risques
- Les risques professionnels
- La définition d'un danger, d'un risque, d'un dommage
- Les bonnes pratiques de prévention
- Les 9 Principes Généraux de la Prévention
- Les différents niveaux de prévention
- Rédaction et mise à jour du DUERP
- La pénibilité au travail
- La présence d'entreprises extérieures au sein de l'établissement

7- Les risques psychosociaux

- De quoi parle-t-on ?
- Les enjeux du risque psychosocial
- Les grandes familles des RPS selon le rapport GOLLAC
- Les violences internes – Harcèlement moral / sexuel et comportements sexistes